

Le 7 mai, si évolution favorable de l'épidémie → confirmation du **déconfinement à partir du 11 mai**. Réévaluation fin mai. De **nouvelles mesures** entreront en vigueur le 2 juin.

| | À partir du 11 mai 2020 | Les conditions / Les conséquences |
|---|--|---|
| Crèches | Réouverture. | 10 enfants maximum par groupe. Enfants des personnels soignants prioritaires. |
| Écoles maternelles et primaires, collèges. | Réouverture partielle et progressive et sur la base du volontariat des parents. | 15 élèves par classe maximum. ■ 11 mai : réouverture des écoles. ■ 18 mai : 6 ^e et 5 ^e . Masques obligatoires dans les collèges. |
| Lycées | Pas de réouverture pour l'instant. | Une décision sera prise fin mai. |
| Enseignement supérieur | Pas de réouverture. | Les universités ne rouvriront qu'après l'été. |
| Entreprises | Réouverture autorisée. | Mesures de distanciations sociales devront être respectées. Télétravail doit être maintenu au moins 3 semaines après le 11 mai. |
| Bars, cafés et restaurants | Réouverture non autorisée. | Une éventuelle réouverture le 2 juin sera annoncée fin mai. |
| Commerces, marchés | Réouverture autorisée (sauf grands centres commerciaux). | Mesures de distanciations sociales devront être respectées. Les marchés pourront rouvrir sauf si opposition du maire. |
| Chômage partiel | Les mesures actuelles maintenues jusqu'au 1 ^{er} juin | |
| Transports en commun | RATP: 70% du trafic assuré*. 1 siège sur 2 condamné. | Port du masque obligatoire dans les bus, bus scolaires, métros, taxis et VTC. |
| Déplacements | Interdits au-delà de 100 km à partir du domicile. | Sauf si motif professionnel ou familial impérieux. |
| Sport | Interdit dans les lieux collectifs. | Mesures de distanciations sociales devront être respectées. Sports professionnels : pas de reprise de la saison 2019 - 2020. |
| Cinémas, grandes salles de spectacles et grands musées. | Réouverture non autorisée. | Tous les grands rassemblements > à 5000 personnes interdits jusqu'en septembre. |
| Médiathèques et petits musées | Réouverture autorisée. | |
| Cultes | Pas de cérémonie religieuse avant le 2 juin. | |
| Mariages, anniversaires, réunions de famille | Limités. | Tous les rassemblements de plus de 10 personnes restent interdits. |
| Tests | 700 000 tests virologiques par semaine. | Les personnes testées positives devront se confiner (chez elles ou à l'hôtel), leur entourage sera testé et isolé. |
| Masques | 20 millions de masques grand public disponibles en pharmacie, dans les mairies, les supermarchés ou chez les buralistes. | |
| Le suivi dans les départements | À partir de jeudi, une carte des départements sera publiée quotidiennement par la direction générale de la Santé. | |

*100% du trafic assuré sur les lignes 1 et 14 du métro. Sources: gouvernement, médias.